

# Réunion du Conseil Communal

## Du 11 décembre 2017

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 11 décembre 2017 à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

**Présents** – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1<sup>er</sup> adjoint, Roland RICHERMOZ 2<sup>ème</sup> adjoint, Madame Marie-Suzanne GROETZINGER, 3<sup>ème</sup> adjointe et Maryse BUTHOD 4<sup>ème</sup> adjointe

MM. Didier ANXIONNAZ, Francis DANCRE, Isabelle GIROD-GEDDA, Patricia MARCHAND MAILLET (conseillers municipaux).

**Absents excusés** – MM. Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND, Valérie FERRARI (pouvoir à Patricia MARCHAND MAILLET), Emmanuel GIROND, Sylvie EMPRIN.

**Date d'envoi de la convocation** : 4 décembre 2017

**Ouverture de séance** : 19 h 00

**Clôture de séance** : 21h15

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Patricia MARCHAND MAILLET, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Le Conseil Communal approuve les procès-verbaux des séances d'octobre et novembre 2017 sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

1. Présentation Budget 2018 OT
2. Présentation BP 2018 Commune déléguée Bellentre
3. Synthèse des projets à venir et désignation des élus référents et groupes de travail afférents
4. Annonces gouvernementales relatives à la compétence eau et assainissement
5. Dossier fonciers
6. Posture Vigipirate
7. information dates prochaines réunions du conseil municipal et conseil communal 2018
8. PCS ; planning astreinte et disponibilité des élus
9. Demande de mise en place d'animations à Bellentre
10. Rappel concernant les « bons pour pouvoir » au conseil municipal

Monsieur le Maire demande ensuite d'ajouter à l'ODJ les points suivants, qui sont acceptés à l'unanimité :

11. Points sur les finances communales : Lettre de MM. ROLLAND ET PANNEKOUCKE.
12. Présentation des indicateurs et analyse du domaine skiable 2016
13. Information sur l'affaire TIFFANY ALICIA
14. Information nouvel inspecteur d'académie
15. Information Tunnel du Siaix
16. Information sur le Loup

### INFORMATIONS

#### 1. Présentation Budget 2018 OT

Anthony FAVRE accueille et remercie de leur présence, Messieurs Jean GOTTELAND et Etienne GIROUD, respectivement Président et Directeur de l'Office du Tourisme de Montchavin-La Plagne pour présenter le budget prévisionnel 2018.

Jean GOTTELAND annonce une augmentation des dépenses notamment en terme de personnel (heures de dimanche, tickets restaurant et mutuelle mis en place pour harmonisation au sein de l'OTGP-Office de Tourisme de La Grande Plagne) et en parallèle une baisse des recettes due aux cotisations qui diminuent ce qui engendre un problème pour équilibrer le budget cette année et c'est une problématique qui est amenée à se pérenniser dans le futur. Une piste d'économie serait de pouvoir diminuer les dépenses c'est-à-dire d'avoir moins d'animations et/ou accueil mais ceci paraît peu judicieux.

Anthony FAVRE fait remarquer que le site compte un nombre de salariés déjà inférieur aux autres donc il n'est pas envisageable de diminuer ce nombre de salariés. Ce déficit n'est en effet pas dû à une mauvaise gestion.

Jean GOTTELAND demande ce soir au conseil communal de bien vouloir augmenter la subvention communale afin de pouvoir équilibrer le budget prévisionnel 2018.

Etienne GIROUD prend la parole et expose que l'exercice 2017 devrait présenter un déficit de l'ordre de 27 000 € et que le budget prévisionnel 2018, à subvention communale équivalente cette année, devrait terminer en présentant un déficit d'environ 25 000 €. Ceci implique de prévoir au budget 2018 de Bellentre, une subvention d'équilibre de l'ordre de 52 000 € cette année pour pouvoir équilibrer les années 2017 et 2018.

Anthony FAVRE rappelle, après avoir remercié les intervenants, que la fusion des Offices de Tourisimes a été décidée pour éviter le transfert de cette compétence à l'intercommunalité.

Roger POUSSIN intervient en indiquant que le problème actuel vient du fait que l'on n'arrive plus à générer des recettes par rapport aux activités proposées. Les gens veulent du « gratuit » et il nous faut mettre en place des activités qui coûtent mais qui ne rapportent plus rien. Il suggère de « recentrer » les dépenses sur certains événements et sur les contrats d'athlètes.

Anthony FAVRE demande au conseil s'il a des questions ou remarques à formuler et en l'absence de toute interrogation, il remercie Etienne GIROUD et Jean GOTTELAND de s'être déplacés.

Anthony FAVRE demande ensuite son avis au conseil communal sur la question d'attribuer cette année au prévisionnel 55 000 € au titre de la subvention allouée à l'Office du Tourisme de Montchavin-La Plagne. Accord du conseil communal.

## **2. Présentation BP 2018 Commune déléguée Bellentre et 3. Synthèse des projets à venir et désignation des élus référents et groupes de travail afférents**

Anthony FAVRE indique que les points 2 et 3 sont indissociables l'un et l'autre et passe la parole à Maryse BUTHOD qui expose les grands points à engager en 2018 et souhaite qu'une liste des grands projets envisagés avec des élus référents soit faite. Les élus devront être détachés sur chacun des projets et faire des points mensuels sur par exemple la réhabilitation de l'Espace Show, du Seven et de la Patinoire.

Roger POUSSIN annonce qu'au-delà de ces trois projets, il existe bien plus de thématiques à aborder.

Un point global sur les projets inscrits dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) 2018 doit être fait. En effet, Roger POUSSIN indique que tous les ans, on vote des sommes assez importantes au PPI pour la réalisation de tous nos projets mais faute de temps et d'implication, on n'arrive pas à mener à terme nos projets et c'est très dommage. Il souhaite que tous les élus puissent s'impliquer, s'inscrire dans les listes de travail et participer même s'il n'est pas dans la commission travaux et/ou urbanisme tous les projets ne peuvent en effet pas reposer ou être menés de front par seulement 3 ou 4 élus. Il dresse ensuite le listing de tous les projets envisagés et se dit, au vu du nombre annoncé qu'il y en a peut-être trop sur la liste et donc qu'il est nécessaire de définir ensemble des priorités et qu'on s'y tienne.

Anthony FAVRE demande alors que chaque élu s'investisse dans au moins un ou deux dossiers à suivre. Il rappelle qu'il n'y aura en principe pas de report de date de prochaines élections municipales de 2020 à 2021 comme cela avait pu être entendu et qu'il reste donc deux exercices budgétaires pour mener à bien ou engager certains projets prioritaires. Les 13 grands projets sont listés et les élus sont invités à s'inscrire. Un tableau récapitulatif sera dressé et envoyé aux conseillers.

## **4. Annonces gouvernementales relatives à la compétence eau et assainissement**

Anthony FAVRE donne lecture des annonces faites sur ce dossier permettant de repousser à 2026 le transfert de compétence eau et assainissement à l'intercommunalité.

## **5. Dossier fonciers**

Roland RICHERMOZ indique que Gilbert MARCHAND MAILLET souhaite un échange d'une parcelle située au Gothard avec une parcelle constructible.

Roger POUSSIN indique que la commission urbanisme s'est prononcée défavorablement et Roland RICHERMOZ indique qu'il souhaitait avant de rendre réponse, solliciter l'avis du conseil communal. Après avoir été interrogé, le conseil communal émet un avis négatif sur cet échange et charge Roland RICHERMOZ d'en informer Monsieur MARCHAND MAILLET.

## **6. Posture Vigipirate**

Anthony FAVRE donne lecture d'une information transmise par Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan Vigipirate et notamment le signalement des situations suspectes.

## **7. information dates prochaines réunions du conseil municipal et conseil communal 2018**

Anthony FAVRE indique les dates retenues pour les séances 2018 pour les séances des conseils communaux et municipaux. Un tableau récapitulatif sera comme l'an passé adressé aux membres du conseil.

## **8. PCS : planning astreinte et disponibilité des élus**

Anthony FAVRE indique que le planning d'astreintes 2018 sera à remplir dans les jours à venir. Il rappelle aux élus leurs obligations pendant leurs semaines d'astreinte de conserver leur téléphone allumé jour et nuit et leur obligation de répondre systématiquement aux appels.

## **9. Demande de mise en place d'animations à Bellentre**

Il est confirmé par Anthony FAVRE, une ligne budgétaire à hauteur de 2000€ à prévoir sur le BP 2018 pour programmer des animations à Bellentre, chef-lieu de la commune déléguée, comme cela avait été demandé par Sylvie EMPRIN. Elle avait également demandé de déplacer le coffre qui se situe sur la scène de la salle des fêtes pour gagner de la place. Demande actée par le conseil communal. Merci à Sylvie EMPRIN de se rapprocher des services techniques pour ce faire.

## **10. Rappel concernant les « bons pour pouvoir » au conseil municipal**

Anthony FAVRE demande aux élus d'anticiper leurs absences aux réunions du conseil municipal et faire passer leurs bons pour pouvoir se faire représenter, au plus tard le lundi avant 17h00.

## **11. Points sur les finances communales : Lettre de MM. ROLLAND ET PANNEKOUCKE**

Anthony FAVRE fait lecture aux conseillers des courriers rédigés par Messieurs ROLLAND et PANNEKOUCKE concernant les finances communales.

## **12. Présentation des indicateurs et analyse du domaine skiable 2016**

Anthony FAVRE indique qu'il tient à disposition des élus dans son bureau le document afférent.

## **13. Information sur l'affaire TIFFANY ALICIA**

Anthony FAVRE rappelle que la commune a interjeté appel du jugement rendu le 20 juin 2017 dans cette affaire. La procédure court toujours. Il informe par contre que lors de l'audience d'incident qui s'est tenue le 7 décembre 2017 à Chambéry par devant la Cour d'Appel, l'affaire a fait l'objet d'un renvoi au 11 janvier 2018. Procédure à suivre.

## **14. Information nouvel inspecteur d'académie**

Anthony FAVRE indique aux conseillers qu'il a reçu lundi 27 novembre 2017, un courriel de Monsieur DELPLANCKE, Inspecteur d'académie, lui indiquant son départ le 30 novembre 2017 et mentionnant, Monsieur Jean-Marc BALLAZ, comme devant prendre sa suite.

## **15. Information Tunnel du Siaix**

Francis DANCRE présente aux conseillers l'avancée des travaux du tunnel. Il leur montre quelques photographies prises lors de la visite du chantier et indique que la nouvelle galerie devrait être opérationnelle en avril/mai 2019.

## **16. Information sur le Loup**

Maryse BUTHOD indique que le loup a été vu samedi soir dernier à 20h00 aux abords du lotissement de Montchavin. Elle invite chacun à la plus grande vigilance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le 22 janvier 2018 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.